

Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 32195**

Intitulé

Développeur de solutions mobiles et connectées

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
CCI France - Réseau ESI	Président

Niveau et/ou domaine d'activité

II (Nomenclature de 1969)

6 (Nomenclature Europe)

Convention(s) :

Code(s) NSF :

326 Informatique, traitement de l'information, réseaux de transmission

Formacode(s) :

Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Le Concepteur et développeur de solutions mobiles est chargé de concevoir, réaliser et maintenir des solutions novatrices notamment dans les domaines des applications pour outils communicants (smartphone, tablettes..) et pour objets connectés. Il met son expertise (Applications, systèmes, réseaux, appareils nomades) au service du développement, du déploiement et de la sécurisation de solutions et d'applications mobiles et multimédia innovantes, pour le compte de son entreprise ou d'une entreprise cliente.

Analyse et conception d'applications mobiles sécurisées

Les principales activités sont centrées sur :

- § La veille technologique, concurrentielle et réglementaire (Tendances, innovation, normes et standards,...)
- § L'analyse des besoins du client et de l'utilisateur
- § L'élaboration du cahier des charges et la planification du projet
- § La conception et la modélisation de solution(s), en autonomie ou en équipe projet
- § La formalisation et la présentation de proposition(s) de solution ou d'un avant-projet d'application mobile

Développement et déploiement dans une infrastructure systèmes et réseaux mobiles

Les principales activités sont centrées sur :

- § Le développement d'applications informatiques mobiles, en autonomie ou en équipe projet
- § La sécurisation des applicatifs mobiles développés
- § La préparation et la réalisation des tests des solutions applicatives, avant déploiement
- § L'installation de la solution mobile dans son environnement d'accueil/ « environnement de production »
- § La sécurisation des environnements d'accueil des solutions mobiles déployées

Utilisation, optimisation et maintenance de la solution mobile

Les principales activités sont centrées sur :

- § La définition et le paramétrage d'indicateurs de performance
- § L'analyse de la performance des solutions développées
- § Le traitement des éventuelles failles sécuritaires des applications mobiles développées
- § La proposition et/ou la mise en place d'actions d'optimisation de la performance
- § L'élaboration de la documentation technique et du manuel utilisateur
- § Maintenance applicative

Les capacités attestées :

BLOC A - Analyse et conception d'applications mobiles sécurisées

A1C1 - Mettre en place des méthodes et outils permettant de maintenir son niveau d'informations et de connaissances liées à son activité

A1C2 - Rechercher des informations ciblées, permettant la compréhension du besoin client/utilisateur

A2C1 - Mener une analyse du besoin client /utilisateur, en choisissant la méthode la plus adaptée au projet à développer

A2C2 - Produire des écrits professionnels (comptes rendus, notes techniques, présentations)

A2C3 - Rédiger un rapport d'analyse du besoin client (note de cadrage)

A3C1 - Rédiger des spécifications techniques

A3C2 - Rédiger des spécifications fonctionnelles,

A3C3 - Choisir l'architecture technique et fonctionnelle la plus adaptée au projet

A3C4 - Planifier un projet, en établissant le plan de charge en intégrant les moyens humains

A4C1 - Identifier les caractéristiques techniques et détaillées de la solution à développer

A4C2 - Modéliser la solution en utilisant une méthode et des outils adaptés

A4C3 - Présenter les aspects et les caractéristiques ergonomiques de la solution

A5C1 - Structurer et rédiger une proposition

A5C2 - Elaborer les supports de présentation

A5C3 - Présenter, « vendre » le projet au client et argumenter ses choix

A5C4 - Structurer une offre commerciale et la présenter au client

Bloc B- Développement et déploiement dans une infrastructure systèmes et réseaux mobiles

B1C1 - Utiliser les plateformes dédiées - au développement :

d'applications pour terminaux mobiles

de composants applicatifs qui seront installés sur les serveurs

B1C2 - Utiliser les composants et les différents langages de programmation, nécessaires au développement d'applications en environnement mobile

B1C3 - Développer l'interface utilisateur de l'application (ergonomie) et implémenter les aides contextuelles, dans un style et avec des outils et techniques adaptés

B1C4 - Concevoir, modifier et interroger par requêtes, une base de données

B2C1 - Utiliser les techniques d'optimisation et de sécurisation de code

B2C2 - Sécuriser une base de données et ses accès

B2C3 - Mettre en place les liaisons sécurisées entre l'application mobile et les serveurs

B3C1 - Mettre en place des procédures de tests :

unitaires

de « non régression »

d'intégration

B4C1 - Identifier en amont la non-conformité de l'applicatif avec les règles de l'espace de distribution retenu

B4C2 - Assurer l'installation de la solution mobile sur l'environnement serveur et client (tablettes, smartphone, terminaux mobiles, ...), ou définir la procédure menant à ces installations.

B4C3 - Mettre à disposition l'applicatif sur le ou les espaces de distribution retenus (store, ad-hoc)

BLOC C - Utilisation, optimisation et maintenance de la solution mobile

C1C1 - Sélectionner et paramétrer des indicateurs de performances

C2C1 - Réaliser un audit de performances

C2C2 - Rédiger un rapport et émettre des préconisations

C3C1 - Traiter les éventuelles failles sécuritaires des applications mobiles développées

C4C1 - Proposer et mettre en place des mesures correctrices pour les erreurs (débugage) ou les failles de sécurité identifiées

C5C1 - Structurer et rédiger un guide didactique d'utilisation

C5C2 - Réaliser le transfert de compétences auprès du client en s'appuyant sur la base de connaissances conçue lors de la phase de développement

C6C1 - Analyser, diagnostiquer l'origine du problème

Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Le Concepteur et développeur de solutions mobiles peut travailler pour l'utilisateur final, une Entreprise de Services du Numérique (ESN), des sociétés d'édition de logiciels ou directement avec des prestataires de services. Ses fonctions sont variables selon les postes.

45% des certifiés exercent dans des entreprises de taille moyenne (10 à 49 salariés), correspondant à des entreprises de services spécialisées dans le développement d'application web qui se positionnent vers un élargissement de leurs offres vers des solutions mobiles.

33% des certifiés sont en emploi dans des groupes de taille plus importante (plus de 250 salariés), tels que Orange, Bosch, Euriware. Les nouveaux usages, l'émergence de nouvelles méthodes de travail (le nomadisme), imposent aux grands groupes de faire évoluer leurs applications métiers vers des solutions mobiles.

65% des certifiés ont intégré une entreprise du secteur informatique/telecom/Internet. On retrouve les autres certifiés dans des secteurs d'activité très variés : agroalimentaire, industrie, commerce, public/collectivités, finances, santé... Ceci s'explique par l'existence d'un service informatique interne développant ses propres solutions métier.

- Concepteur - Développeur d'applications mobiles
- Concepteur d'architectures d'applications mobiles
- Développeur mobile
- Développeur informatique
- Développeur d'applications pour tablettes tactiles
- Chargé de projet d'applications mobiles
- Chargé d'étude et développement d'applications mobiles
- Responsable d'applications mobiles
- Intégrateur d'infrastructures mobiles

Codes des fiches ROME les plus proches :

M1805 : Études et développement informatique

M1802 : Expertise et support en systèmes d'information

Modalités d'accès à cette certification

Descriptif des composants de la certification :

La certification est composée de 3 blocs de compétences, faisant chacun l'objet d'une évaluation et d'une certification. Chaque bloc est accessible par la VAE.

- 1 - Analyse et conception d'applications informatiques mobiles sécurisées
- 2 - Développement et déploiement dans une infrastructure systèmes et réseaux mobiles
- 3 - Utilisation, optimisation et maintenance de la solution mobile

Bloc de compétence :

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
<p>Bloc de compétence n°1 de la fiche n° 32195 - Analyser et concevoir des applications mobiles sécurisées</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Réaliser une veille technologique, concurrentielle et règlementaire (Tendances, innovation, normes et standards,...) - Analyser les besoins du client et de l'utilisateur - Elaborer le cahier des charges et la planification du projet - Concevoir et modéliser la ou les solution(s), en autonomie ou en équipe projet - Formaliser et la présenter la ou les proposition(s) ou d'un avant projet d'application mobile <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Dans le cadre d'un projet de conception d'une application mobile, mené individuellement ou en groupe, dans un contexte issu de l'entreprise lorsque le contexte le permet ou sujet remis en début d'année :</p> <ul style="list-style-type: none"> Rédaction d'un rapport de veille technologique ciblé Rédaction d'une note de cadrage intégrant les besoins du projet Rédaction d'un cahier des charges Elaboration d'un plan-projet Rédaction d'un dossier d'analyse de la solution informatique mobile, présentant notamment une modélisation et la méthode de développement logiciel choisie Rédaction d'une proposition commerciale
<p>Bloc de compétence n°2 de la fiche n° 32195 - Développement et déploiement dans une infrastructure systèmes et réseaux mobiles</p>	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Développer des applications informatiques mobiles, en autonomie ou en équipe projet - Sécuriser les applicatifs mobiles développés - Préparer et la réaliser des tests de la solution applicative, avant déploiement - Mettre à disposition de solutions mobiles, dans leur environnement d'accueil - Sécuriser les environnements d'accueil des solutions mobiles déployées <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Dans le cadre d'un projet de conception d'une application mobile, mené individuellement ou en groupe, sur la base d'un cahier des charges fonctionnel, complété des éléments justificatifs des choix, les épreuves sont organisées en centre :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Présentation de la phase de développement de l'application mobile au travers d'audits techniques - Présentation de la phase de sécurisation de l'application mobile au travers d'audits techniques - Présentation de la phase de réalisation des tests de l'application mobile au travers d'audits techniques - Présentation de la phase de recettage de l'application mobile au travers d'un audit technique <p>Il s'agit d'une démonstration opérationnelle, individuelle sur un équipement informatique</p>

INTITULÉ	DESCRIPTIF ET MODALITÉS D'ÉVALUATION
Bloc de compétence n°3 de la fiche n° 32195 - Utilisation, optimisation et maintenance de la solution mobile	<p>Descriptif :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Définir et paramétrer les indicateurs de performance - Analyser la performance des solutions développées - Traiter les éventuelles failles sécuritaires des applications mobiles développées - Proposer et/ou mettre en place des actions d'optimisation de la performance - Elaborer de la documentation technique et le manuel utilisateur - Réaliser une maintenance applicative <p>Modalités d'évaluation :</p> <p>Dossier à préparer individuellement ou en groupe, issue de l'entreprise du stagiaire ou communiqué par le centre :</p> <p>Rédaction d'un document d'évaluation des performances, avec proposition(s) d'amélioration(s) et traitement des failles.</p> <p>Rédaction des différentes documentations relatives à la solution informatique mobile réalisée :</p> <p>Documentation de maintenance et d'administration</p> <p>Le manuel utilisateur</p>

Validité des composantes acquises : 5 an(s)

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Jury de 4 personnes au minimum : § 1 Président (personnalité qualifiée du monde économique) § 1 Représentant des employeurs § 1 Représentant des salariés § 1 Représentant de la CCI concernée
En contrat d'apprentissage	X	idem
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	idem
Par candidature individuelle	X	idem
Par expérience dispositif VAE prévu en 2009	X	Idem

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS

ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX

Base légale

Référence du décret général :

Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 8 octobre 2004 publié au Journal Officiel du 10 octobre 2004 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans.

Référence du décret et/ou arrêté VAE :

Références autres :

Arrêté du 27 décembre 2018 publié au Journal Officiel du 4 janvier 2019 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour un an, sous l'intitulé "Développeur de solutions mobiles et connectées" avec effet du 4 janvier 2019, jusqu'au 4 janvier 2020.

Arrêté du 26 mai 2016 publié au Journal Officiel du 07 juin 2016 portant enregistrement au répertoire national des certifications

professionnelles. Enregistrement pour trois ans, au niveau II, sous l'intitulé "Concepteur et développeur de solutions mobiles" avec effet au 22 décembre 2015, jusqu'au 07 juin 2019.

Arrêté du 17 juillet 2015 publié au Journal Officiel du 25 juillet 2015 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification du nom de l'organisme certificateur

Arrêté du 27 novembre 2012 publié au Journal Officiel du 9 décembre 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Modification de l'autorité responsable.

Arrêté du 3 décembre 2010 publié au Journal Officiel du 22 décembre 2010 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau II, sous l'intitulé Concepteur développeur des systèmes d'information avec effet au 22 décembre 2010, jusqu'au 22 décembre 2015.

Pour plus d'informations

Statistiques :

Autres sources d'information :

www.cci.fr

CCI.FR

Lieu(x) de certification :

CCI France - Réseau ESI : Île-de-France - Paris (75) [Paris]

CCI France

46-48 avenue de la Grande Armée - CS 50071

75858 Paris Cedex 17

Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

- CCI de Colmar
- CCI de Paris Ile de France
- CCI de la Mayenne
- CCI de Perpignan
- CCI de l'Essonne
- CCI de l'Indre
- CCI des Deux-Sèvres
- CCI Grand-Lille

Historique de la certification :

Titre anciennement porté par la CCI du Grand Hainaut

Certification précédente : [Concepteur et développeur de solutions mobiles](#)